



**PRÉFET
DE LA HAUTE-MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA HAUTE-MARNE

ANNÉE 2020 – Numéro 99 du 24 décembre 2020

SOMMAIRE

DIRECTION INTERDÉPARTEMENTALE DES ROUTES DE L'EST (DIR EST)

Arrêté n° 2020-DIR-Est-M-52-222 du 23/12/2020 portant arrêté particulier pour la réglementation de la circulation au droit d'un « chantier non courant » sur le réseau routier national, hors agglomération, relatif aux travaux de réparations de glissières de sécurité sur la RN4, déviation de Saint-Dizier, dans les 2 sens de circulation, entre les PR 12+570 et 15+180 (Haute-Marne)4

PRÉFECTURE DE LA HAUTE-MARNE

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DES MOYENS

Bureau des Ressources Humaines et de l'Action Sociale9

Arrêté n° 52-2020-12-215 du 22/12/2020 portant organisation du Secrétariat Général Commun Départemental

Arrêté n° 52-2020-12-216 du 22/12/2020 portant organisation des services de la préfecture de la Haute-Marne

DIRECTION DES SERVICES DU CABINET

Bureau de la Représentation de l'État et de la Communication Interministérielle17

Arrêté n° 52-2020-12-175 du 11/12/2020 portant attribution de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale au titre de la promotion du 1^{er} janvier 2021

Arrêté n° 52-2020-12-212 du 18/12/2020 portant attribution de la médaille du travail au titre de la promotion du 1^{er} janvier 2021

SOUS-PRÉFECTURE DE LANGRES

Pôle Développement Territorial et Collectivités Locales.....44

Arrêté n° 52-2020-12-195 du 21/12/2020 portant extension du périmètre du syndicat mixte de transports du Pays de Langres à la commune de Pisseloup

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA COHÉSION SOCIALE ET DE LA PROTECTION
DES POPULATIONS (DDCSPP)**

Délégation Départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité46

Arrêté n° 52-2020-12-182 du 17/12/2020 portant agrément d'un établissement d'information, de consultation ou de conseil familial

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES (DDT)

Bureau Qualité de la Construction48

Arrêté n° 52-2020-12-217 du 23/12/2020 portant accord de dérogation aux dispositions du code de la construction et de l'habitation pour le compte de la Pizzeria du Pont (M. Nizar Ben Khédir)

Secrétariat Général51

Arrêté n° 52-2020-12-218 du 23/12/2020 portant réorganisation de la direction départementale des territoires de la Haute-Marne



PRÉFET DE LA HAUTE-MARNE

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 2020-DIR-Est-M-52-222

portant arrêté particulier pour la réglementation de la circulation au droit d'un « chantier non courant » sur le réseau routier national, hors agglomération, relatif aux travaux de réparations de glissières de sécurité sur la RN4, déviation de Saint-Dizier, dans les 2 sens de circulation, entre les PR 12+570 et 15+180 (Haute-Marne)

Le Préfet de la Haute-Marne,

VU le code de la voirie routière ;

VU le code de la route ;

VU le code de justice administrative ;

VU le code pénal ;

VU le code de procédure pénale ;

VU la loi N° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée par la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;

VU le décret N° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié par le décret N° 2010-146 du 16 février 2010, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

Vu le décret du 3 septembre 2020 portant nomination de Monsieur Joseph ZIMET, Préfet de la Haute-Marne ;

VU l'arrêté du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation des routes et autoroutes et l'ensemble des arrêtés modificatifs, ainsi que l'instruction interministérielle sur la signalisation routière approuvée par l'arrêté du 7 juin 1977 et l'ensemble des textes d'application (guides techniques spécifiques) ;

VU l'arrêté préfectoral de délégation de signature N° 52-2020-09-253 du 21 septembre 2020, portant délégation de signature à Monsieur Erwan LE BRIS, directeur interdépartemental des routes-Est, relative aux pouvoirs de police de la circulation sur le réseau routier national, aux pouvoirs de police de la conservation du domaine public routier national, aux pouvoirs de gestion du domaine public routier national et au pouvoir de représentation de l'État devant les juridictions civiles, pénales et administratives ;

VU l'arrêté de la DIR-Est N° 2020/DIR-Est/DIR/SG/BCAG/52-04 du 28 septembre 2020 portant subdélégation de signature par Monsieur Erwan LE BRIS, directeur interdépartemental des routes-Est, relative aux pouvoirs de police de la circulation sur le réseau routier national, aux pouvoirs de police de la conservation du domaine public routier national, aux pouvoirs de gestion du domaine public routier national et au pouvoir de représentation de l'État devant les juridictions civiles, pénales et administratives ;

VU l'arrêté préfectoral N° 2065 du 30 juin 2009 concernant les chantiers courants et réglementant la mise en œuvre des chantiers exécutés sur les réseaux autoroutiers et routiers nationaux non concédés ;

VU la note technique du 14 avril 2016 relative à la coordination des chantiers sur le réseau routier national ;

VU le dossier d'exploitation en date du 22/12/2020 présenté par le district de Vitry-le-François ;

VU l'avis du Conseil Départemental de la Haute-Marne en date du 22/12/2020

VU l'avis de la commune de Saint-Dizier en date du 22/12/2020

VU l'information du CISGT ;

VU l'avis du district de Vitry-le-François en date du 22/12/2020

CONSIDÉRANT qu'il importe d'assurer la sécurité des usagers de la voie publique ainsi que celle des agents de la Direction Interdépartementale des Routes - Est, des concessionnaires ou opérateurs occupant le réseau routier national hors agglomération et des entreprises chargées de l'exécution des travaux, et de réduire autant que possible les entraves à la circulation, en réglementant la circulation à l'occasion du chantier particulier évoqué dans le présent arrêté ;

ARRETE

Article 1

Le présent arrêté particulier s'applique au chantier engagé et exécuté sur le réseau routier national dans les conditions définies à l'article 2.

Il régleme la circulation aux abords de ce chantier et définit les mesures de restrictions qui seront mises en œuvre et signalées conformément à la réglementation en vigueur.

Il détermine également les mesures d'information des usagers qui devront être appliquées.

Article 2

Un chantier particulier est engagé dans les conditions suivantes :

VOIE	RN4	
POINTS REPÈRES (PR)	Du PR 12+570 au PR 15+180 (Haute-Marne) dans les 2 sens de circulation	
SENS	Sens Paris – Nancy (sens 1) et Nancy – Paris (sens 2)	
SECTION	Section courante 2x1 voie	
NATURE DES TRAVAUX	Réparation de glissières de sécurité sur la déviation de Saint-Dizier	
PÉRIODE GLOBALE	Du 23 au 24 décembre 2020	
SYSTÈME D'EXPLOITATION	- Coupure de la RN4 avec sortie obligatoire ; - Mise en place de déviations.	
SIGNALISATION TEMPORAIRE	A LA CHARGE DE : DIR-Est - District de Vitry-le-François	MISE EN PLACE PAR : CEI de Saint-Dizier

Article 3

Les travaux seront réalisés conformément au plan de phasage ci-dessous :

N°	Date/Heure	PR et SENS	SYSTÈME D'EXPLOITATION	RESTRICTIONS DE CIRCULATION
1	La nuit du 23 au 24 décembre 2020 de 19h30 à 6h00	<u>RN4 sens 1 :</u> PR 12+570 (Haute-Marne)	Coupure de la RN4 avec sortie obligatoire à l'échangeur de Troyes	<u>Déviation :</u> Dans le sens PARIS/NANCY : les usagers seront invités à sortir au droit de la bretelle de l'échangeur de Troyes afin d'emprunter la RD2, l'avenue Général Giraud, l'avenue Pierre Bérégovoy, le Rond-Point des Bas-Fourneux pour rejoindre la RN4 à l'échangeur du Chêne Saint-Amant.
		<u>RN4 sens 2 :</u> PR 15+180 (Haute-Marne)	Coupure de la RN4 avec sortie obligatoire à l'échangeur du Chêne Saint-Amant	<u>Déviation :</u> Dans le sens NANCY/PARIS : les usagers seront invités à sortir au droit de la bretelle de l'échangeur du chêne Saint-Amant, à emprunter le giratoire des Bas Fourneaux, l'avenue Pierre Bérégovoy, l'avenue du Général Giraud, afin de rejoindre la RN4 au droit de l'échangeur de Troyes.

Article 4

En cas d'intempéries ou de problèmes techniques, les travaux prévus à l'article 2 sont susceptibles d'être reportés du nombre de jours d'intempéries ou nécessaires à la résolution des problèmes techniques, dans la limite de trois jours ouvrés. Ces dispositions sont aussi applicables au phasage des travaux de l'article 3.

Les dispositions d'exploitation de la circulation cesseront à la fin effective des travaux concrétisée par la levée de la signalisation.

Article 5

Ce chantier fera l'objet des mesures de publicité et d'information du public suivantes :

- publication et/ou affichage du présent arrêté au sein de la commune de Saint-Dizier ;
- affichage à chaque extrémité de la zone des travaux ;
- mise en place de la signalisation de police conforme aux instructions contenues dans le présent arrêté.

Article 6

La signalisation du chantier sera conforme à l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation des routes et des autoroutes et ses arrêtés modificatifs, à l'instruction interministérielle sur la signalisation routière approuvée par l'arrêté du 7 juin 1977, et aux Manuels de Chef de Chantier (routes bidirectionnelles ou routes à chaussées séparées selon les cas) et guides thématiques spécifiques (SETRA, CERTU). La signalisation du chantier sera mise en place conformément aux mentions figurant sous l'article 2 du présent arrêté.

Article 7

Pendant les périodes d'inactivité des chantiers, notamment de nuit et les jours non ouvrables, les signaux en place seront déposés quand les motifs ayant conduit à les implanter auront disparu (présence de personnel, d'engins ou d'obstacles).

Article 8

Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 9

Les dispositions du présent arrêté prennent effet le jour de la signature du présent arrêté et prendront fin conformément aux dispositions des articles 3 et 4 ci-dessus et en tout état de cause pas avant la fin effective des travaux concrétisée par la levée de la signalisation.

Article 10

Le secrétaire général de la préfecture de la Haute-Marne, le directeur interdépartemental des routes – Est, le directeur départemental de la sécurité publique de la Haute-Marne, le commandant du groupement départemental de gendarmerie de la Haute-Marne, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Haute-Marne.

Une copie sera adressée pour affichage à monsieur le Maire de la commune de Saint-Dizier,

Une copie sera adressée pour information au :

- Général du Commandement de la Région Militaire Terre Nord-Est,
- Directeur Départemental des Territoires (DDT) de la Haute-Marne,
- Président du Conseil Départemental de la Haute-Marne,
- Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours (SDIS) de la Haute-Marne,
- Directeur Départemental du Service d'Aide Médicale Urgente (SAMU) de la Haute-Marne,
- Directeur de l'hôpital de Chaumont responsable du SMUR,
- Directeur de la société Louvemont TP,
- Responsable de la cellule juridique de la DIR-Est.
- Responsable de la cellule juridique de la DIR-Est.

Moulins-lès-Metz, le 23 décembre 2020

*Les Préfets,
Pour les Préfets et par délégation,
L'adjoint au chef de la division d'exploitation de Metz,*

Christophe TEJEDO



**PRÉFET
DE LA HAUTE-MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction des Ressources
Humaines et des Moyens**

BUREAU DES RESSOURCES HUMAINES
ET DE L'ACTION SOCIALE

ARRÊTÉ N° 52-2020-12-215 DU 22 DEC. 2020

portant organisation du Secrétariat Général Commun Départemental

Le Préfet de la Haute-Marne,

VU la loi organique n° 2001-692 du 1^{er} août 2001 modifiée relative aux lois de finances ;

VU la loi d'orientation n°92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la République ;

VU le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret n° 2006-1780 du 23 décembre 2006 modifié, portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion de certains personnels relevant du ministère de l'intérieur ;

VU le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'État ;

VU le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié, relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

VU le décret n° 2015-510 du 7 mai 2015 modifié portant charte de la déconcentration ;

VU le décret n° 2019-1594 du 31 décembre 2019 modifié relatif aux emplois de direction de l'État, notamment les articles 34 et suivants ;

VU le décret n° 2020-99 du 7 février 2020 relatif à l'organisation et aux missions des secrétariats généraux communs départementaux ;

VU le décret n° 2020-1050 du 14 août 2020 modifiant le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;

VU le décret du 3 septembre 2020 portant nomination de M. Joseph ZIMET, Préfet de la Haute-Marne ;

VU l'arrêté du 31 mars 2011 modifié portant déconcentration des décisions relatives à la situation individuelle des fonctionnaires et agents non titulaires exerçant leurs fonctions dans les directions départementales interministérielles ;

VU l'arrêté du 28 décembre 2017 modifié, portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion des personnels administratifs du ministère de l'intérieur ;

VU la circulaire du 12 juin 2019 du Premier Ministre, relative à la mise en œuvre de la réforme de l'organisation territoriale de l'État ;

VU la circulaire n° 6104/SG du 2 août 2019 du Premier Ministre, relative à la constitution de secrétariats généraux communs aux préfetures et aux directions départementales interministérielles ;

VU l'avis du comité technique de la Préfecture de la Haute-Marne en date du ;

SUR proposition du Secrétaire Général de la Préfecture, du Directeur de la Direction Départementale des Territoires (DDT) et du Directeur de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) ;

ARRÊTE :

Article 1 : En application du décret du 7 février 2020 susvisé, le Secrétariat Général Commun du département de la Haute-Marne est créé à la date du 1^{er} janvier 2021. Ses missions et son organisation sont définies au présent arrêté.

Article 2 : Il assure, en application des dispositions de l'article 3 du décret du 7 février 2020 susvisé, la gestion de fonctions et moyens mutualisés en matière budgétaire, d'achat public, d'affaires immobilières, de systèmes d'information et de communication, de logistique, de ressources humaines, de relation avec la médecine de prévention et de mise en œuvre des politiques d'action sociale au bénéfice des agents des directions et services mentionnés au présent arrêté.

Article 3 : Le Secrétariat Général Commun exerce ses missions au bénéfice, d'une part des services de la Préfecture et d'autre part de ceux de la Direction Départementale des Territoires (DDT) et de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP).

Article 4 : Les services du Secrétariat Général Commun sont placés sous la responsabilité d'un(e) directeur(trice) et comprennent :

- le Service des Ressources Humaines,
- le Service du Pilotage et de l'Exécution Budgétaire,
- le Service de la Relation aux Usagers,
- le Service des Moyens et du Patrimoine,
- le Service Interministériel Départemental des Systèmes d'Information et de Communication.

Trois postes de Chargés d'Appui au Pilotage, placés sous l'autorité hiérarchique du (de la) Directeur(trice) du Secrétariat Général Commun, et sous l'autorité fonctionnelle respectivement du Secrétaire Général de la Préfecture, du Directeur de la DDT et du Directeur de la DDCSPP complètent le dispositif. Un organigramme du service est joint en annexe 1 du présent arrêté.

Article 5 : Le Secrétaire Général de la Préfecture, le Directeur de la DDT et le Directeur de la DDCSPP sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Chaumont, le 22 DEC. 2020



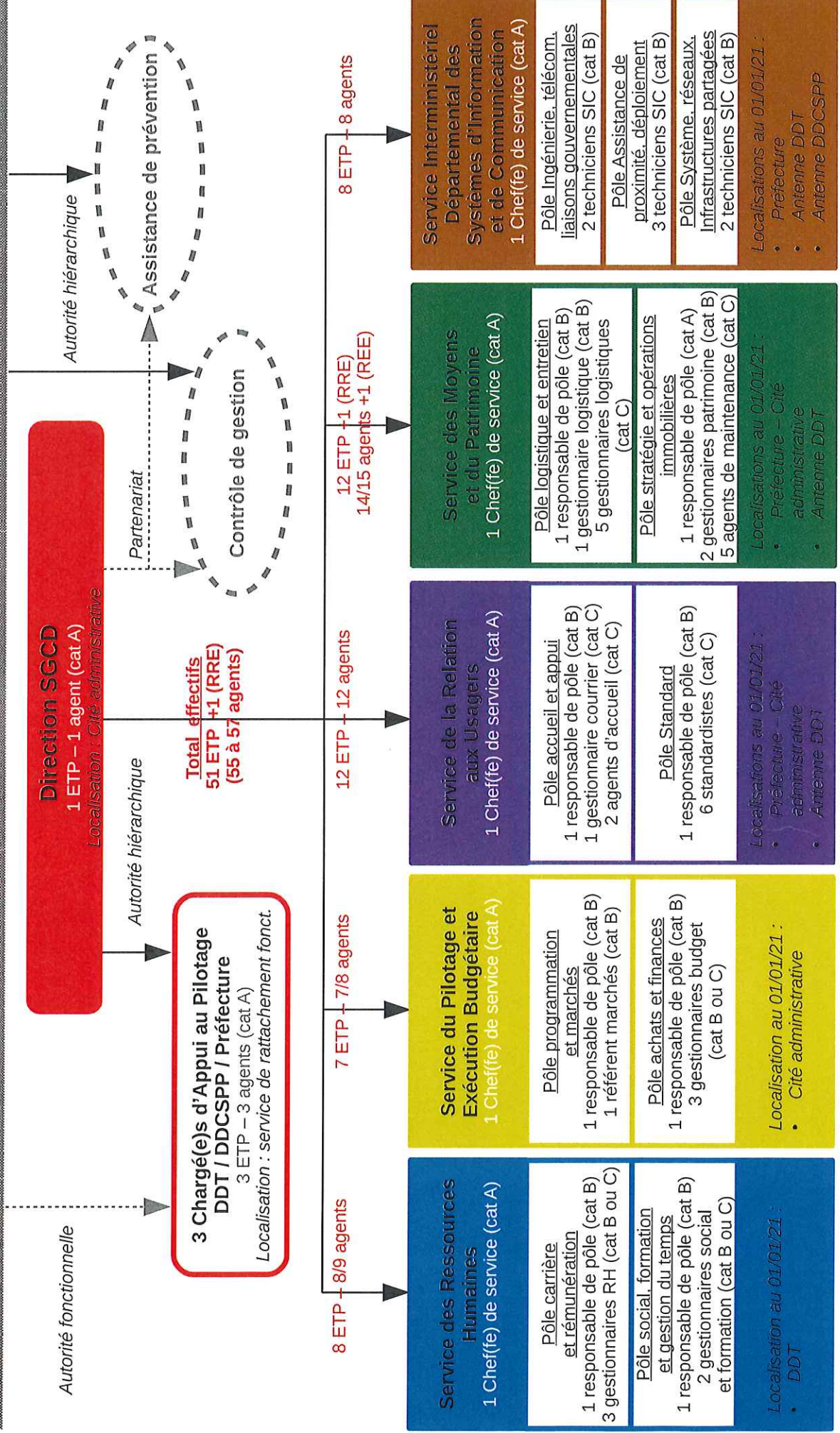
Joseph ZIMET

MICRO-ORGANIGRAMME SECRÉTARIAT GÉNÉRAL COMMUN DÉPARTEMENTAL

Document de travail

27/08/2020

Comité de pilotage SGCD Haute-Marne : Préfecture / DDCSPP / DDT





**PRÉFET
DE LA HAUTE-MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction des Ressources
Humaines et des Moyens**

BUREAU DES RESSOURCES HUMAINES
ET DE L'ACTION SOCIALE

ARRÊTÉ N° 52-2020-12-216 **DU 22 DEC. 2020**

portant organisation des services de la préfecture de la Haute-Marne

Le Préfet de la Haute-Marne,

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

VU la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la République ;

VU la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets et à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

VU le décret n° 2020-99 du 7 février 2020 relatif à l'organisation et aux missions des secrétariats généraux communs départementaux ;

VU l'arrêté préfectoral n° 618 du 15 février 2017 portant organisation des missions de préfecture ;

VU l'arrêté préfectoral n° 3452 du 24 décembre 2019 modifiant l'arrêté n° 618 du 15 février 2017 ;

VU l'avis émis par le comité technique de la Préfecture de la Haute-Marne au cours des séances du 12 octobre 2020 et 15 décembre 2020 ;

Sur proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture de la Haute-Marne ;

ARRETE

Article 1: Les services de la Préfecture de la Haute-Marne assistent le Préfet dans l'exercice de ses missions. À ce titre, ils participent à la mise en œuvre des politiques nationales et communautaires en cohérence avec l'action des services déconcentrés de l'État dans le département.

Article 2 : Les services de la Préfecture de la Haute-Marne comprennent :

- La Direction des Services du Cabinet
- Le Secrétariat Général Commun Départemental
- Le Secrétariat Général
- La Sous-Préfecture de Saint-Dizier
- La Sous-Préfecture de Langres

Article 3 : Sont rattachés à Monsieur le Préfet :

- Le secrétariat particulier
- La résidence
- La déléguée pour les quartiers « politique de la ville »
- Le Secrétariat Général Commun Départemental

Article 4 : L'organisation de la **DIRECTION DES SERVICES DU CABINET** est la suivante :

Sont rattachés au Directeur des Services du Cabinet :

- Le secrétariat particulier
- La résidence
- Le garage (véhicules du corps préfectoral)

4.1 Le « Service des Sécurités »

- Bureau de la Sécurité Publique
- Bureau de la Sécurité Civile

4.2 Le Bureau de la Représentation de l'État et de la Communication Interministérielle

Article 5 : L'organisation du **SECRETARIAT GENERAL COMMUN DEPARTEMENTAL** est la suivante :

1. Le Service des Ressources Humaines
2. Le Service du Pilotage et de l'Exécution Budgétaire
3. Le Service de la Relation aux Usagers
4. Le Service des Moyens et du Patrimoine
5. Le Service Interministériel Départemental des Systèmes d'Information et de Communication

Conformément à un contrat de service établi entre la Préfecture et les DDI et aux dispositions de l'article 3 du décret du 7 février 2020 susvisé, les agents du SGCD prennent en charge les fonctions support communes de la Préfecture, de la Direction Départementale des Territoires (DDT) et de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP).

Trois postes de Chargé d'Appui au Pilotage, placés sous l'autorité hiérarchique du directeur du Secrétariat Général Commun Départemental, et sous l'autorité fonctionnelle du Secrétaire Général de la Préfecture ou des Directeurs Départementaux Interministériels complètent le dispositif organisationnel du SGCD.

Article 6 : L'organisation du **SECRETARIAT GENERAL** est la suivante :

Sont rattachés à Monsieur le Secrétaire Général :

- Le secrétariat particulier
- La résidence
- Le Contrôleur de Gestion
- Le Référent Fraude Départemental
- L'Assistante du Service Social
- La Conseillère de Prévention

6.1 La DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA LÉGALITÉ est constituée des 4 bureaux suivants :

1. Le Bureau des Finances Locales
2. Le Bureau des Collectivités Locales et de l'Intercommunalité
3. Le Bureau des Migrations et de l'Intégration
4. Le Bureau de la Réglementation Générale, des Associations et des Elections

6.2 Le SERVICE DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL est organisé de la façon suivante :

1. Le Pôle de la Coordination Administrative
2. Le Pôle d'Appui Territorial
3. Le Bureau de l'Environnement, des ICPE et des Enquêtes Publiques

Article 9 : Placées sous l'autorité des Sous-Préfets, les Sous-Préfectures de Saint-Dizier et de Langres sont chargées, dans le ressort de leur arrondissement, de veiller au respect des lois et règlements, de concourir au contrôle de légalité et au conseil des collectivités locales, de coordonner l'action des services de l'État dans l'arrondissement et d'assurer le développement local.

1. Organisation de la SOUS-PREFECTURE DE SAINT-DIZIER

- Le secrétariat particulier,
- La résidence,
- Le Secrétariat Général :
 - a) Pôle « collectivités locales et développement territorial »
 - b) Pôle « sécurité et population »

2. Organisation de la SOUS-PREFECTURE DE LANGRES

- Le secrétariat particulier,
- La résidence,
- Le Secrétariat Général :
 - a) Mission soutien
 - b) Pôle « collectivités locales et développement territorial »
 - c) Pôle « sécurité et population »

Article 10 : La date de la mise en œuvre de la nouvelle organisation des services de la Préfecture est fixée au 1^{er} janvier 2021.

Article 11 : Les arrêtés préfectoraux n° 618 du 15 février 2017 et n° 3452 du 24 décembre 2019 susvisés sont abrogés à la date du 1^{er} janvier 2021.

Article 12 : Le Secrétaire Général de la Préfecture, les Sous-Préfets de Saint-Dizier et Langres, les Directeurs, Chefs de service et Chefs de bureau sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont une copie leur sera remise pour attribution et qui fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Chaumont, le 22 DEC. 2020


Joseph ZIMET




**PRÉFET
DE LA HAUTE-MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction des Services
du Cabinet**

BUREAU DE LA REPRÉSENTATION DE L'ÉTAT ET
DE LA COMMUNICATION INTERMINISTÉRIELLE

ARRÊTÉ N° 52-2020-12-175 DU 11 DÉCEMBRE 2020

portant attribution de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale
au titre de la promotion du 1^{er} janvier 2021

Le Préfet de la Haute-Marne,

VU le décret n°87-594 du 22 juillet 1987, portant création de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale ;

VU le décret n°2005-48 du 25 janvier 2005, modifiant les conditions d'attribution de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale ;

VU le décret du 3 septembre 2020 portant nomination de Monsieur Joseph ZIMET en qualité de Préfet de la Haute-Marne ;

SUR proposition de Monsieur le Directeur des Services du Cabinet,

ARRÊTE :

Article 1 : Les médailles d'honneur régionale, départementale et communale sont décernées aux titulaires de mandats électifs dont les noms suivent :

MÉDAILLE ÉCHELON ARGENT :

M.	DESPREZ	Christian	Maire	Mairie de Vouécourt
M.	GILLET	Christophe	Conseiller municipal	Commune nouvelle De Bourmont-entre-Meuse- et-Mouzon
M.	MATTERA	Gérard	Conseiller municipal	Mairie de Joinville
M.	MICHEL	Raymond	Adjoint au maire	Commune nouvelle De Bourmont-entre-Meuse- et-Mouzon
Mme	MONCHABLON	Marie-Claire	Adjoint au maire	Mairie de Choiseul
M.	PARISEL	Patrick	Maire	Mairie de Choiseul

MÉDAILLE ÉCHELON VERMEIL :

M.	GAVIGNET	Bernard	Adjoint au maire	Mairie de Choiseul
M.	JACOTIN	Michel	Adjoint au maire	Mairie de Vicq

Article 2 : Les médailles d'honneur régionale, départementale et communale sont décernées aux fonctionnaires et agents des collectivités locales dont les noms suivent :

MÉDAILLE ÉCHELON ARGENT :

Mme	AKOUNI	Amel	Infirmière classe normale	Centre Hospitalier Geneviève de Gaulle Anthonioz
Mme	ALLAIRE	Karine	Agent de service hospitalier	Centre Hospitalier de Bourbonne-les-Bains
Mme	ALTMAYER	Christelle	Adjoint technique principal 2ème classe	Conseil départemental de la Haute-Marne
Mme	AUBRY	Christiane	Assistante familiale	Conseil départemental de la Haute-Marne
Mme	BADET	Anne-Marie	Agent de service hospitalier	Centre Hospitalier de Bourbonne-les-Bains
Mme	BARBIER	Régine	Moniteur éducateur	Centre Hospitalier de la Haute-Marne
Mme	BATTONNIER	Christine	Adjoint administratif principal 2ème classe	Conseil départemental de la Haute-Marne
M.	BAUDUIN	Régis	Attaché	Agglomération de Chaumont
Mme	BAYOUX	Magali	Ouvrier principal 2ème classe	Centre Hospitalier de Bourbonne-les-Bains
Mme	BENAISSA	Dolores	Adjoint technique principal 2ème classe	Communauté d'Agglomération Saint-Dizier Der et Blaise
Mme	BEURVILLE	Isabelle	Auxiliaire de puériculture principale	Centre Hospitalier Geneviève de Gaulle Anthonioz
M.	BEYADH	Mohammed	Praticien hospitalier	Centre Hospitalier de la Haute-Marne
Mme	BOREL	Laëtitia	Aide-soignante	Centre Hospitalier de Bourbonne-les-Bains

Mme BOUCHARD	Ghislaine	Adjoint technique principal 2ème classe	Conseil départemental de la Haute-Marne
Mme BOUCHOT	Christine	Assistante familiale	Conseil départemental de la Haute-Marne
Mme BOURGET	Sandrine	Adjoint administratif principal 1ère classe	Communauté d'Agglomération Saint-Dizier Der et Blaise
M. BRION	Didier	Rédacteur	Mairie de Langres
Mme BRUANT	Laëtitia	Infirmière en soins généraux et spécialisés	Centre Hospitalier de Bourbonne-les-Bains
Mme CACHIER	Nathalie	Agent qualifié classe supérieure	Centre Hospitalier Geneviève de Gaulle Anthonioz
Mme CAMPION	Cindy	Adjoint administratif	Office Public de l'Habitat – Chaumont Habitat
Mme CARBILLET	Sylvie	Rédacteur principal 2ème classe	Conseil départemental de la Haute-Marne
M. CHEMIN	Pierre	Infirmier classe supérieure	Centre Hospitalier de la Haute-Marne
Mme CHRETIEN	Marie-Clotilde	Adjoint administratif principal 2ème classe	Conseil départemental de la Haute-Marne
Mme COSSUS	Christelle	Adjoint administratif principal 2ème classe	Office Public de l'Habitat de Saint-Dizier
Mme CRESSOT	Evelyne	Assistante familiale	Conseil départemental de la Haute-Marne
Mme DEBLAIZE	Bénédicte	Assistante socio-éducatif service social	Centre Hospitalier de la Haute-Marne
M. DEMOUSTIER	David	Adjoint administratif principal 1ère classe	Mairie de Joinville
M. DIDIER	Samuel	Ingénieur principal	Conseil départemental de la Haute-Marne
M. DIPAYEN	Eric	Adjoint technique principal 2ème classe	Conseil départemental de la Haute-Marne
Mme FRANCISCO	Isabelle	Adjoint des cadres	Centre Hospitalier de Bourbonne-les-Bains
Mme GAGNOT	Céline	Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle	Conseil départemental de la Haute-Marne
Mme GEORGES	Aurélien	Infirmière 2ème grade ISGS	Centre Hospitalier de la Haute-Marne

Mme GERARDIN	Coralie	Attaché	Conseil départemental de la Haute-Marne
M. GODARD	Didier	Adjoint technique principal 2ème classe	Conseil départemental de la Haute-Marne
Mme GONZALEZ	Sophie	Technicien principal 2ème classe	Agglomération de Chaumont
M. JACQUOT	Michel	Adjoint technique principal 2ème classe	Mairie de Bourbonne-les Bains
Mme JOURDAIN	Emmanuelle	Auxiliaire de puériculture principale	Centre Hospitalier Geneviève de Gaulle Anthoiz
Mme JOURDAN	Gabrielle	Technicien supérieur hospitalier 2ème classe	Centre Hospitalier de la Haute-Marne
Mme JUNG	Vinciane	Infirmière 2ème grade ISGS	Centre Hospitalier Geneviève de Gaulle Anthoiz
M. KLINGER	Louis	Agent technique principal 2ème classe	Mairie de Champigny-lès-Langres
Mme LAMBERT	Brigitte	Adjoint technique principal 2ème classe	Conseil départemental de la Haute-Marne
M. LEBERT	Thierry	Agent de maîtrise	Mairie de Joinville
M. LECLERC	Patrick	Adjoint technique principal 1ère classe	Agglomération de Chaumont
Mme LEVANT	Christelle	Brigadier chef principal	Communauté de communes du Grand Langres
M. MAGGI	Pascal	Adjoint technique	Office Public de l'Habitat – Chaumont Habitat
M. MAILLOT	Thierry	Agent de maîtrise principal titulaire	Conseil départemental des Vosges
Mme MAIREL	Claire	Agent entretien qualifié	E.H.P.A.D Félix GRÉLOT
Mme MEJEMBIR	Martine	Agent de service hospitalier qualifié classe normale	Centre Hospitalier de la Haute-Marne
M. MESNILDREY	Fabrice	Adjoint technique principal 2ème classe	Communauté d'Agglomération Saint-Dizier Der et Blaise
M. MINON	Stéphane	Attaché principal	Agglomération de Chaumont
M. NAITAMER	Farid	Adjoint technique principal 2ème classe	Communauté d'Agglomération Saint-Dizier Der et Blaise

Mme OLIVIER	Joëlle	Rédacteur principal 1ère classe	Conseil départemental de la Haute-Marne
Mme OULMI	Pascale	Infirmière classe supérieure	Centre Hospitalier de la Haute-Marne
Mme PAJOT	Céline	Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle	Conseil départemental de la Haute-Marne
Mme PETITJEAN	Françoise	Assistante familiale	Conseil départemental de la Haute-Marne
Mme PICAUDOT	Nathalie	Adjoint administratif principal 2ème classe	Conseil départemental de la Haute-Marne
M. POMPON	Nicolas	Attaché principal	Conseil départemental de la Haute-Marne
Mme RAUCY	Béatrice	Adjoint administratif principal 2ème classe	Mairie de Joinville
M. RENAULD	Alexis	Attaché	Agglomération de Chaumont
Mme ROBIN	Patricia	Adjoint technique principal 2ème classe	Conseil départemental de la Haute-Marne
Mme ROGER	Aurore	Agent de service hospitalier qualifié classe supérieure	Centre Hospitalier de la Haute-Marne
Mme ROUSSELET	Janique	Adjoint technique principal 2ème classe	Communauté d'Agglomération Saint-Dizier Der et Blaise
Mme RUET	Laëtitia	Adjoint administratif principal 1ère classe	Mairie de Chancenay
Mme SIKORA	Estelle	Infirmière anesthésiste diplômée d'État 2ème grade	Centre hospitalier Universitaire Dijon Bourgogne
Mme STEINER	Catherine	Assistante médico-administrative classe normale	Centre Hospitalier de la Haute-Marne
Mme THEVENIN	Valérie	Infirmière classe supérieure	Conseil départemental de la Haute-Marne
Mme THOUVENIN	Béatrice	Assistante familiale	Conseil départemental de la Haute-Marne
M. TISSET	Didier	Adjoint technique principal 2ème classe	Conseil départemental de la Haute-Marne
Mme TRELAT	Emilie	Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle	Conseil départemental de la Haute-Marne
M. VAILLANT	Arnaud	Assistant de conservation du patrimoine	Mairie de Langres

M. VAURE	David	Agent de maîtrise principal	Conseil départemental de la Haute-Marne
Mme VAUTHRIN	Sylvia	Aide-soignante	Centre Hospitalier de Bourbonne-les-Bains
Mme VAUTRIN	Marie-Thérèse	Rédacteur principal 2ème classe	Conseil départemental de la Haute-Marne
Mme VERNOCHET	Denise	Rédacteur principal 1ère classe	Communauté de communes du Grand Langres
M. ZAKI	Mustapha	Praticien hospitalier	Centre Hospitalier de la Haute-Marne
Mme ZAMPAGLIONE	Giovanna	Assistante familiale	Conseil départemental de la Haute-Marne

MÉDAILLE ECHELON VERMEIL :

Mme ALLIAUME	Isabelle	Aide-soignante principale	Centre Hospitalier de la Haute-Marne
M. AUBERTIN	Michel	Adjoint technique principal 2ème classe	Conseil départemental de la Haute-Marne
M. BERARD	Patrick	Adjoint technique territorial principal 1ère classe	Conseil régional Grand Est
Mme BISMUTH	Isabelle	Adjoint administratif principal 1ère classe	Office Public de l'Habitat – Chaumont Habitat
M. BOIVIN	Yannick	Aide-soignant	Centre Hospitalier Geneviève de Gaulle Anthonioz
M. BORD	Dominique	Agent de maîtrise principal	Office Public de l'Habitat – Chaumont Habitat
Mme BOURG	Gisèle	Adjoint technique principal 1ère classe	Conseil départemental de la Haute-Marne
Mme BOURGEOIS	Christine	Adjoint technique principal 1ère classe	Conseil départemental de la Haute-Marne
Mme BOURNOT	Eliane	Agent spécialisé principal des écoles maternelles 1ère classe	Communauté d'Agglomération Saint-Dizier Der et Blaise
M. BOUTELLIER	Vincent	Agent de maîtrise principal	Centre Hospitalier de la Haute-Marne
Mme BRENIER	Nathalie	Agent service hospitalier	E.H.P.A.D Félix GRÉLOT
Mme BRESSON	Nathalie	Adjoint technique principal 2ème classe	Conseil départemental de la Haute-Marne

M.	BUCEK	Christophe	Infirmier classe supérieure	Centre Hospitalier Geneviève de Gaulle Anthonioz
Mme	CHAUDOT	Sophie	Adjoint administratif principal 2ème classe	Conseil départemental de la Haute-Marne
Mme	CLAUSSE	Marie-Pierre	Rédacteur principal de 2ème classe	Agglomération de Chaumont
Mme	COLSON	Marie-Christine	Technicienne de laboratoire classe supérieure	Centre Hospitalier Geneviève de Gaulle Anthonioz
M.	COLSON	Serge	Infirmier classe supérieure	Centre Hospitalier Geneviève de Gaulle Anthonioz
M.	COQUERON	Philippe	Adjoint technique principal 1ère classe	Conseil départemental de la Haute-Marne
Mme	COTE	Corinne	Adjoint technique principal 2ème classe	Agglomération de Chaumont
Mme	COTHENET	Rachel	Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle	Conseil départemental de la Haute-Marne
Mme	DAUBANTON	Maryse	Adjoint technique principal 1ère classe	Conseil départemental de la Haute-Marne
M.	DE CASTRO	Pascal	Adjoint technique principal 2ème classe	Conseil départemental de la Haute-Marne
M.	DE MAGALHAES	Hervé	Agent de maîtrise	Communauté d'Agglomération Saint-Dizier Der et Blaise
Mme	DEFONTIS	Anne	Adjoint technique principal 1ère classe	Conseil départemental de la Haute-Marne
Mme	DUBOS	Sophie	Rédacteur principal	Office Public de l'Habitat – Chaumont Habitat
M.	ESCUDERO	Francis	Adjoint technique principal 1ère classe	Conseil départemental de la Haute-Marne
Mme	FISCHER	Isabelle	Adjoint technique territorial principal 1ère classe	Conseil régional Grand Est
Mme	FROGNET	Laurence	Adjoint technique principal 1ère classe	Conseil départemental de la Haute-Marne
Mme	GALLAND	Marylène	Adjoint technique	Office Public de l'Habitat – Chaumont Habitat
M.	GAUCHER	Laurent	Adjoint technique principal 2ème classe	Communauté d'Agglomération Saint-Dizier Der et Blaise
Mme	GAUTHEY	Isabelle	Agent social principal 1ère classe	Communauté d'Agglomération Saint-Dizier Der et Blaise

M.	GENOUX	Jean-Luc	Ouvrier principal 1ère classe	Centre Hospitalier Geneviève de Gaulle Anthonioz
M.	GERARD	Pascal	Adjoint technique principal 1ère classe	Communauté d'Agglomération Saint-Dizier Der et Blaise
M.	GERARD	Philippe	Agent de maîtrise principal	Conseil départemental de la Haute-Marne
M.	GOVERNEUR	Claude	Infirmier classe supérieure	Centre Hospitalier de la Haute-Marne
M.	GRANDMONTAGNE	Laurent	Adjoint technique principal 2ème classe	Communauté d'Agglomération Saint-Dizier Der et Blaise
M.	GROSLEVIN	Francis	Agent de maîtrise	Office Public de l'Habitat – Chaumont Habitat
M.	JEANSON	Jean-Michel	Ingénieur principal	Commune de Bar-le-Duc
Mme	JOLIVET	Fabienne	Rédacteur principal de 1ère classe	Office Public de l'Habitat de Saint-Dizier
M.	JOLIVET	Gilles	Adjoint administratif principal 1ère classe	Office Public de l'Habitat de Saint-Dizier
Mme	LEFEVRE	Nicole	Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	Communauté d'agglomération Saint-Dizier Der et Blaise
M.	LIAUTE	Laurent	Agent de maîtrise	Communauté d'Agglomération Saint-Dizier Der et Blaise
M.	MAGINOT	Patrick	Ouvrier principal 1ère classe	Centre Hospitalier de la Haute-Marne
M.	MARCHAL	Hervé	Adjoint technique principal 2ème classe	Communauté d'Agglomération Saint-Dizier Der et Blaise
Mme	MARTIGNONI	Isabelle	Bibliothécaire	Conseil départemental de la Haute-Marne
M.	MASSON	Christophe	Agent de maîtrise principal	Conseil départemental de la Haute-Marne
M.	MASSON	Raphaël	Adjoint technique principal 2ème classe	Conseil départemental de la Haute-Marne
Mme	MEDARD	Réjane	Aide-soignante principale	Centre Hospitalier de la Haute-Marne
Mme	MERGER	Edith	Adjoint technique principal 2ème classe	Agglomération de Chaumont
M.	MILLARD	Stéphane	Agent de maîtrise	Conseil départemental de la Haute-Marne

Mme	PARISOT	Isabelle	Agent de service hospitalier qualifié	EPSMA Brienne-le-Château
Mme	PARISOT	Marie-Hélène	Adjoint technique principal 2ème classe	Conseil départemental de la Haute-Marne
M.	PICARD	Christophe	Adjoint technique principal 2ème classe	Conseil départemental de la Haute-Marne
M.	PIERRON	Jean-Luc	Adjoint technique principal 1ère classe	Mairie de Joinville
M.	POIROT	Stéphane	Adjoint technique principal 1ère classe	Office Public de l'Habitat de Saint-Dizier
Mme	POUGET	Dominique	Assistante familiale	Conseil départemental de la Haute-Marne
Mme	PRAT	Fabienne	Rédacteur principal 1ère classe	Conseil départemental de la Haute-Marne
Mme	PROTIN	Christel	Adjoint technique principal 1ère classe	Agglomération de Chaumont
M.	PUENTE	Thierry	Adjoint technique territorial 1ère classe	Conseil départemental de la Côte-d'Or
Mme	RENAUDIN	Véronique	Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	Communauté d'Agglomération Saint-Dizier Der et Blaise
Mme	RIBAUT	Catherine	Masseur-kinésithérapeute classe supérieure	Centre Hospitalier Geneviève de Gaulle Anthoiz
M.	SAGET	Pascal	Adjoint technique principal 2ème classe	Conseil départemental de la Haute-Marne
Mme	SIRANTOINE	Catherine	Assistant de conservation principal 1ère classe	Communauté d'Agglomération Saint-Dizier Der et Blaise
Mme	SIRDEY	Nadège	Agent de service hospitalier qualifié classe supérieure	Centre Hospitalier de la Haute-Marne
Mme	SOUCHIER	Myriam	Infirmière 2ème grade ISGS	Centre Hospitalier de la Haute-Marne
Mme	SOUILLOT	Annette	Infirmière classe supérieure	Centre Hospitalier de la Haute-Marne
M.	THOMASSIN	Régis	Adjoint technique principal 1ère classe	Conseil départemental de la Haute-Marne
M.	THORD	Olivier	Aide-soignant principal	Centre Hospitalier de la Haute-Marne
Mme	VANEL	Aude	Aide-soignante	Centre Hospitalier de la Haute-Marne

M.	VITRY	Laurent	Ouvrier principal 1ère classe	Centre Hospitalier de la Haute-Marne
Mme	VITRY	Régine	Adjoint technique principal 2ème classe	Conseil départemental de la Haute-Marne

MÉDAILLE ECHELON OR :

Mme	BAILLY	Isabelle	Technicienne de laboratoire classe supérieure	Centre Hospitalier Geneviève de Gaulle Anthonioz
Mme	BARONI	Christine	Infirmière classe supérieure	Centre Hospitalier Geneviève de Gaulle Anthonioz
M.	CASSIN	James	Agent de maîtrise	Communauté d'Agglomération Saint-Dizier Der et Blaise
Mme	CHANTIER	Christine	Rédacteur principal 2ème classe	Conseil départemental de la Haute-Marne
Mme	CHARPENTIER	Sylvaine	Infirmière classe supérieure	Centre Hospitalier de la Haute-Marne
Mme	CHRETIEN	Dominique	Infirmière hors classe	Conseil départemental de la Haute-Marne
Mme	CLERGET	Sergine	Assistant de conservation principal 1ère classe	Conseil départemental de la Haute-Marne
M.	COLLET	Guy	Professeur d'enseignement artistique hors classe	Communauté d'Agglomération Saint-Dizier Der et Blaise
Mme	DAMERY	Sylvie	Puéricultrice 3ème grade	Centre hospitalier Universitaire Dijon Bourgogne
Mme	DIMEY	Muriel	Adjoint technique	Office Public de l'Habitat – Chaumont Habitat
M.	DUDZIC	Jean	Adjoint technique principal 1ère classe	Commune de Bar-le-Duc
Mme	FRENETTE	Isabelle	Aide-soignante principale	E.H.P.A.D Félix GRÉLOT
M.	HEGOT	Robin	Technicien	Communauté d'Agglomération Saint-Dizier Der et Blaise
Mme	MAIRE	Roselyne	Aide-soignante principale	Centre Hospitalier de Bourbonne-les-Bains
M.	NOUVELLIER	Régis	Adjoint administratif principal 2ème classe	Conseil départemental de la Haute-Marne
Mme	PETTINI	Annick	Maître ouvrier principal	E.H.P.A.D Félix GRÉLOT

Mme	PIAT	Chantal	Adjoint technique principal 1ère classe	Communauté d'Agglomération Saint-Dizier Der et Blaise
M.	PUTANO BISTI	Claude	Agent de maîtrise	Mairie de Rimaucourt
Mme	REIST	Eliane	Rédacteur	Communauté d'Agglomération Saint-Dizier Der et Blaise
Mme	RENARD	Nathalie	Directrice des soins	Centre Hospitalier de la Haute-Marne
M.	REVOY	Pascal	Agent de maîtrise principal	Communauté d'Agglomération Saint-Dizier Der et Blaise
M.	ROSENSTEIN	Pascal	Technicien	Conseil départemental de la Haute-Marne
Mme	SARFATI-WEISSE	Katy	Infirmière classe supérieure	Centre Hospitalier de la Haute-Marne
Mme	VALOT	Marie-Josée	Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	Communauté d'Agglomération Saint-Dizier Der et Blaise
M.	VARNIER	Claude	Adjoint technique principal 1ère classe	Communauté d'Agglomération Saint-Dizier Der et Blaise

Article 3 : Monsieur le Directeur des Services du Cabinet est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Chaumont, le 11 décembre 2020



Joseph ZIMET



**PRÉFET
DE LA HAUTE-MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction des Services du
Cabinet**

BUREAU DE LA REPRÉSENTATION DE L'ÉTAT ET
DE LA COMMUNICATION INTERMINISTÉRIELLE

ARRÊTÉ N° 52-2020-12-212 DU 18 DÉCEMBRE 2020
portant attribution de la médaille d'honneur du travail
au titre de la promotion du 1^{er} janvier 2021

Le Préfet de la Haute-Marne,

VU le décret 48-852 du 15 mai 1948 modifié instituant la médaille d'honneur du travail ;

VU le décret 84-591 du 4 juillet 1984 modifié relatif à la médaille d'honneur du travail ;

VU l'arrêté du 17 juillet 1984 portant délégation de pouvoirs aux préfets pour l'attribution de la médaille d'honneur du travail ;

VU le décret du 3 septembre 2020 portant nomination de Monsieur Joseph ZIMET en qualité de Préfet de la Haute-Marne ;

SUR proposition de Monsieur le Directeur des Services du Cabinet,

ARRÊTE :

Article 1 : La médaille d'honneur du travail échelon ARGENT est décernée à :

M.	ADAO	Claudio	Chargé d'affaires de professionnels	Banque CIC Est
M.	ALBERT	David	Ouvrier enrobés	COLAS NORD EST
Mme	AMAR – BENABDALLAH	Céline	Chargée relations entreprises	ALMEA FORMATIONS – INTERPRO
M.	AUBERT	Christophe	Responsable d'activités	DORAS S.A
Mme	AUBRY	Sandrine	Assistante commerciale	SAS F2J REMAN CHAUMONT
M.	BALLAND	Patrick	Adjoint responsable contrôle de gestion	SAS SEB

M.	BALOURDET	Stéphan	Technicien d'atelier	FORGES DE COURCELLES
M.	BAYZECK	Ludovic	Leader	SOGEFI Suspensions
M.	BEME	Alain	Opérateur forge	FORGES DE COURCELLES
M.	BERTOZZI	Stéphane	Directeur de centre	NORAUTO FRANCE
M.	BOITIER	Grégory	Chef groupe comptabilité fournisseurs	SAS SEB
M.	BOUCHAMA	Hamid	Technicien logistique	LISI AEROSPACE FORGES DE BOLOGNE
Mme	BOUCHENARD	Nadia	Conductrice ligne	STE DES FORGES DE FRONCLES SAS
M.	BOURGEOIS	Frédéric	Estampeur	LISI AEROSPACE FORGES DE BOLOGNE
M.	BRAUD	Olivier	Assistant logistique	SAS LANDANGER
M.	BRAUX	Ludovic	Ouvrier autoroutier	APRR RHIN
M.	BREDELET	Olivier	Fraiseur	LISI AEROSPACE FORGES DE BOLOGNE
M.	BRENE	Sébastien	Polisseur	Société VIANT CHAUMONT SAS
M.	BRIET	Stéphane	Technicien de fabrication	LISI AEROSPACE FORGES DE BOLOGNE
M.	BRUNOT	Romarc	Outilleur	SAS SEB
M.	CAPRA	Christophe	Conducteur routier	CORSI FIT
M.	CHARLES	Guillaume	Directeur de territoire	BNP PARIBAS
M.	CLEMENT	Sébastien	Superviseur parachèvement	FONDERIES DE BROUSSEVAL & MONTREUIL
M.	COISY	Christophe	Fraiseur	LISI AEROSPACE FORGES DE BOLOGNE
M.	COLIN	Cédric	Leader	SOGEFI Suspensions
Mme	COLLIN	Angela	Secrétaire DRHR	CPAM DE LA MEUSE
Mme	COLLIN	Fabienne	Responsable point de vente	LARGARDERETRAVEL RETAIL
M.	COQUEREL	Michael	Chauffeur	SUEZ RV Nord Est
Mme	CORNU	Muriel	Opérateur production	Société VIANT CHAUMONT SAS
M.	CUNY	Laurent	Agent d'expédition	FERRY-CAPITAIN
Mme	DEFOSSEZ	Florence	Conductrice de lignes	COGESAL MIKO S.A

Mme DEFRAIN	Clarisse	Monitrice d'atelier	IME Château Renard
M. DELETTRE	Arnaud	Délégué d'agence	SARL Cabinet BAILLY
Mme DEROCHE	Ludivine	Infirmière	IME Château Renard
Mme DI MAMBRO	Nathalie	Assistante technique litiges et créances	CAF DE LA HAUTE-MARNE
M. DUBOIS	Arnaud	Formateur maintenance automobile	ALMEA FORMATIONS – INTERPRO
Mme DUBOIS	Delphine	Chargée de Relations	URSSAF Champagne-Ardenne
M. FABREGUES	Vincent	Responsable commercial	HAMON THERMAL EUROPE
M. FAIVRE	Gildas	Agent de fabrication	Société GHM
M. FAURE	Laurent	Formateur boucherie	ALMEA FORMATIONS – INTERPRO
M. FLEURY	Jérémy	Technicien prototypes	SOGEFI Suspensions
Mme FONSECA	Marie-Neige	Conseillère	MISSION LOCALE
Mme FREQUELIN	Béatrice	Cadre	Office Public de l'Habitat de Saint-Dizier
M. GALIZZI	Bruno	Opérateur parachèvement	FORGES DE COURCELLES
M. GARNIER	François	Directeur d'agence	Banque CIC Est
M. GEHIN	Loïc	Opérateur forge	FORGES DE COURCELLES
M. GEHRA	Romuald	Responsable technique	HAMARIS OPH DE LA HAUTE-MARNE
M. GEOFFRIN	Ludovic	Technicien de secteur	SUEZ Eau France SAS
M. GIRARD	François	Opérateur parachèvement	FORGES DE COURCELLES
M. GIRAULT	Jérôme	Chauffeur	FRANCE TOUPIE LOCATION
M. GONTHIER	Philippe	Vendeur magasinier	DORAS S.A
Mme GOULIN	Delphine	Chargée d'affaires	Banque CIC Est
M. GOYEZ	Christophe	Responsable administratif et comptable	COLAS NORD EST
Mme GRAPINET	Stéphanie	Assistante logistique	COGESAL MIKO S.A
M. GUÉGUEN	Alan	Agent d'intervention	SUEZ Eau France SAS
M. GUGLIELMINO	Jérôme	Chauffeur applicateur	COLAS NORD EST

Mme GUYOT	Christelle	Conseillère à l'emploi	Pôle Emploi Grand Est
Mme HALTZ	Hélène	Référente technique litiges et créances	CAF DE LA HAUTE-MARNE
M. HECART	Bertrand	Responsable affaires techniques et commerciales	Société GHM
Mme HINDERSCHIETT	Sandra	Assistante GP Planning	FERRY-CAPITAIN
Mme HUMBLLOT	Corinne	Tourneur	Établissements MARIE S.A.S
M. HUMBLLOT	Jean-Charles	Chauffeur poids lourd	COLAS NORD EST
Mme JACQUIN	Marie-Laure	Vendeuse	BRICO SAINT-DIZIER
Mme JANNIN	Céline	Responsable de secteur	ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE D'AIDE AUX PERSONNES AGÉES
Mme KOROSEC	Karine	Responsable d'équipe	Pôle Emploi Grand Est
M. KREIT	Christian	Chaudronnier	FORGES DE COURCELLES
M. LABREVEUX	Stéphane	Opérateur contrôleur	SAS FROMAGERIE RENARD-GILLARD
Mme LAUWARIER	Sophie	Responsable Ressources Humaines	SCHURTER SAS
M. LOPES FERNANDES	Dominique	Forgeron	LISI AEROSPACE FORGES DE BOLOGNE
M. MAQUET	Sébastien	Technicien méthodes	Yanmar Construction Équipement Europe SAS
M. MARC	Teddy	Conducteur de lignes	COGESAL MIKO S.A
M. MARTIN	Julien	Chef atelier	LISI AEROSPACE FORGES DE BOLOGNE
Mme MATHELIN	Véronique	Responsable libre-service	DORAS S.A
Mme MAUCLAIRE	Séverine	Responsable de secteur	ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE D'AIDE AUX PERSONNES AGÉES
M. MENETRIER	Thierry	Mécanicien	COLAS NORD EST
Mme MENNETRIER	Sandrine	Assistante animatrice	CAF DE LA HAUTE-MARNE
Mme MILLOT	Valérie	Mécanicienne en confection	TEXTILES DE VAUCOULEURS
M. MOGINOT	Sullivan	Fraiseur	SOCIETE CHAMPENOISE DE MECANIQUE
M. NITCHE	Anthony	Régleur	STE DES FORGES DE FRONCLES SAS
M. OTERO Y DE DIOS	Jérôme	Fraiseur	LISI AEROSPACE FORGES DE BOLOGNE
M. OUDOT	Emmanuel	Cariste	LISI AEROSPACE FORGES DE BOLOGNE

M. PARTY	Pascal	Mécanicien agricole	SEMA SARL
M. PECHE	Jérémie	Conducteur installation	SOGEFI Suspensions
Mme PEDRETTI	Nathalie	Responsable pôle	SUPERMARCHES LCC
Mme PETIT	Valérie	Employée libre-service	SARL GUERDIS
Mme PETITDEMANGE	Yvette	Contrôleuse	SAS LANDANGER
Mme PIMENT	Delphine	Responsable compta fournisseurs achats directs	SAS SEB
Mme PIQUE	Florence	Chargée de projet	MISSION LOCALE
M. PRAOM	Julien	Ouvrier polyvalent	SARL CHAMPONNOIS Energies
M. PROVIN	Jérôme	Superviseur de production	LISI AEROSPACE FORGES DE BOLOGNE
M. PUGEAULT	Joel	Chauffeur	ONYX-EST VEOLIA
Mme RAPIN	Sandrine	Chargée de projet administrative et financière	MISSION LOCALE
Mme REMY	Isabelle	Employée expédition	SAS LANDANGER
M. RIFF	Claude	Opérateur en parachèvement	SOCIETE MARNAISES APPLICATIONS ORTHOPEDIQUES
Mme RINER	Karine	Chargée de projets	MISSION LOCALE
M. RUCKLIN	Sébastien	Responsable financier	SAS F2J REMAN CHAUMONT
Mme RUPPANNER	Béatrice	Contrôleur qualité	LISI AEROSPACE FORGES DE BOLOGNE
M. RUPPANNER	Xavier	Agent de laboratoire	LISI AEROSPACE FORGES DE BOLOGNE
Mme SANDRI	Françoise	Plongeuse	KYRIAD DIRECT
M. SCIAUX	Frédéric	Technicien	Société des Transports Pétroliers par Pipeline « TRAPIL »
M. SEGARD	Gaétan	Régleur	STE DES FORGES DE FRONCLES SAS
M. TAGAUX	Fabrice	Conducteur poids lourd	SARL TRANSPORTS BELLORTI ALBIN
M. TAPPREST	Didier	Chauffeur poids lourd	COLAS NORD EST
M. THIEBAUT	Samuel	Technicien de traitement	SUEZ Eau France SAS
M. VIEIRA	Manuel	Ouvrier de régie polyvalent	HAMARIS OPH DE LA HAUTE-MARNE

Mme VINCENT	Séverine	Infographiste	PUBLI ESSOR
Mme VINOT	Natacha	Opératrice de production	Société VIANT CHAUMONT SAS

Article 2 : La médaille d'honneur du travail échelon VERMEIL est décernée à :

M. ADAM	Eric	Agent maintenance	STE DES FORGES DE FRONCLES SAS
Mme AGGOUNI	Régine	Employée commerciale	GROUPE CASINO – Mme MATHIEU
M. ARACIL	Daniel	Chef d'équipe	OGF
M. AUBERT	Christophe	Responsable d'activités	DORAS S.A
M. BARBIER	Patrick	Opérateur régleur frappe	STE DES FORGES DE FRONCLES SAS
M. BERNHARD	Sylvain	Opérateur fabrication	SAS FROMAGERIE RENARD-GILLARD
Mme BERTRAND	Guylaine	Opératrice de production	3P PRODUITS PLASTIQUES PERFORMANTS
M. BOBINEC	Didier	Contremaître de chantier	SNC INEO RESEAUX EST
Mme BOEUF	Pascale	Contrôleuse	SAS AIV
Mme BOIDOT	Estelle	Conseillère clients	SARL Cabinet BAILLY
M. BOUDJELLA	Bekhedda	Magasinier	FONDERIE GHM S.A.S.
M. BOUJON	Philippe	Directeur général	FORGES DE COURCELLES
Mme BOURNOT	Corinne	Déléguée médicale	IPSEN CONSUMER HEALTHCARE
M. BOURQUIN	Pascal	Technicien	Société des Transports Pétroliers par Pipeline « TRAPIL »
M. BOUZANCOURT	Alain	Responsable achats	FONDERIE GHM S.A.S.
M. BRAUD	Olivier	Assistant logistique	SAS LANDANGER
Mme BRENÉ	Véronique	Cadre inspecteur conseil	AXA France IARD/VIE
M. BRINDEL	Philippe	Responsable de forge	FORGEX FRANCE
M. BUROT	Philippe	Chef d'équipe	SAINT-GOBAIN PAM
Mme CAMBAS	Nadine	Technicien supérieur	ANDRA

M.	CAPUT	Christian	Technicien SAV Projet	FERRY-CAPITAIN
Mme	CARDOSO	Isabelle	Employée service clientèle	SAS LANDANGER
M.	CARMONA	Laurent	Mécanicien électricien frigoriste	SAS CHAUMONT POIDS LOURDS
M.	CARTAGENA	Christophe	Monteur régleur	FREUDENBERG
M.	CHAUDOT	Philippe	Gérant responsable restauration	STE FR. RESTAURATION-SERVICES (SUD)
M.	CHEGROUN	Franck	Agent d'entretien	Société GHM
Mme	CLEMENT	Sophie	Opérateur contrôleur	SAS FROMAGERIE RENARD-GILLARD
M.	CLERC	Fabien	Agent de maintenance	L'ESPACE HAMELIN
Mme	COLLIER	Véronique	Comptable	CERFRANCE
M.	COLLOT	Pascal	Opérateur enroulage	Arcelor Mittal Tubular Products Hautmont
M.	CORTES	Jean-Pierre	Responsable administration des ventes	Argo France
M.	COSSON	Francis	Ouvrier qualifié	MANNESMANN PRECISION TUBES FRANCE
M.	DI CINTIO	Eric	Chauffeur applicateur	COLAS NORD EST
M.	DROUIN	Franck	Pilote chaîne peinture	SAVIPLAST 52
M.	DUBREUIL	Jean-Michel	Conducteur	SUEZ RV Nord Est
M.	DUCLOS	Dominique	Employé commercial	DORAS S.A
M.	FAHY	Francis	Agent de fabrication	Société GHM
M.	FEVRE	Eric	Régleur	STE DES FORGES DE FRONCLES SAS
M.	FOUCAULT	Jean-Marc	Responsable laboratoire	EQIOM BETONS
M.	FUNEROT	Hubert	Technicien méthodes	NOBEL PLASTIQUES SAS
M.	GAILLARD	Patrice	Électromécanicien	ENTREMONT ALLIANCE
M.	GALOPIN	Daniel	Chauffeur poids lourd	COLAS NORD EST
M.	GARSI	Philippe	Agent de production	FREUDENBERG
M.	GILLOT	Pascal	Agent technico commercial	CHUBB FRANCE
M.	GIRARD	Eddie	Responsable d'équipe	Pôle Emploi Grand Est

M.	GOUGELET	Romuald	Opérateur	ANDRA
M.	GROSLEVIN	Philippe	Chef de produits	SAS LANDANGER
Mme	HIRARDIN	Sylvie	Hôtesse d'accueil	FERRY-CAPITAIN
M.	HUEBRA	Juan tomas	Responsable forge	FORGEX FRANCE
Mme	HUMBERT	Sophie	Comptable	CERFRANCE
Mme	HUSSON	Corinne	Comptable	HAMARIS OPH DE LA HAUTE-MARNE
M.	JOB	Jean-François	Conducteur installation	SOGEFI Suspensions
M.	KELLER	Christophe	Opérateur soudage	LA MEUSIENNE
Mme	KLEIN	Lydie	Secrétaire de direction	SAS CHAUMONT POIDS LOURDS
Mme	KOFFI	Michelle	Contrôleur qualité	L'ESPACE HAMELIN
M.	KREIT	Denis	Soudeur	Arcelor Mittal Tubular Products Hautmont
M.	KUSAK	Martial	Mouleur	FERRY-CAPITAIN
M.	LAGNEY	Johnny	Responsable expéditions	SAINT-GOBAIN PAM
Mme	LAMARCHE	Dominique	Directrice d'agence	WALBAUM
M.	LAOUER	Yazid	Opérateur station de traitement	LISI AEROSPACE FORGES DE BOLOGNE
M.	LAURENT	Frédéric	Outilleur	Arcelor Mittal Tubular Products Hautmont
M.	LEBRUN	Eric	Opérateur de fabrication	TIMAC AGRO SAS
M.	LECOSSOIS	Marc	Opérateur	SOGEFI Suspensions
M.	LEMRAKET	Driss	Opérateur régleur	Établissements MARIE S.A.S
Mme	LUKAWSKI	Sylvie	Conseillère à l'emploi	Pôle Emploi Grand Est
M.	MAIGROT	Francis	Opérateur soudage	LA MEUSIENNE
Mme	MAIRE	Sandrine	Conditionneuse	SAS MAIRE DIDIER
M.	MANGIN	Philippe	Préparateur de commandes	Yanmar Construction Équipement Europe SAS
M.	MARCHAL	Florian	Fondeur cubilotier	SAINT-GOBAIN PAM
M.	MARÉCHAL	Joël	Contrôleur	SAINT-GOBAIN PAM

M.	MARTINEZ	François	Agent de production	FREUDENBERG
Mme	MATHIEU	Myriam	Comptable	CERFRANCE
Mme	MELINAT	Marie Line	Conseillère clientèle	SAS LANDANGER
Mme	MÉNARD	Valérie	Conseillère emploi	Pôle Emploi Grand Est
Mme	MLAIKI	Saliha	Hôtesse de caisse	BARROIDIS SAS
Mme	MONGIN	Dominique	Responsable gestion informatique	APRR PARIS-RHIN-RHÔNE
Mme	MOUSSU	Françoise	Contrôleuse qualité	STE DES FORGES DE FRONCLES SAS
Mme	NIVELAIS	Rachel	Assistante contrôle qualité	ETS CLAS
Mme	PARIS	Christine	Opérateur Production	SAS SEB
M.	PASQUET	Frédéric	Chef de groupe	SAS CHAUMONT POIDS LOURDS
M.	PERRIN	Jean-Marc	Chauffeur	FRANCE TOUPIE LOCATION
M.	RAPOSO IBANEZ	Carmelo	Electromécanicien	SAINT-GOBAIN PAM
M.	RENARD	Philippe	Opérateur parachèvement	FORGES DE COURCELLES
M.	RENARD	Vincent	Mécanicien	SAS SEB
M.	RENAUT	Roland	Magasinier	SAS IPERIA
Mme	RICHARD	Maryse	Gestionnaire de comptes	SAS SEB
M.	RIFF	Claude	Opérateur en parachèvement	SOCIETE MARNAISES APPLICATIONS ORTHOPEDIQUES
Mme	RODRIGUES	Laurence	Conseillère d'entreprise	CERFRANCE
M.	SANDRI	Cyril	Dépanneur électricien	SAINT-GOBAIN PAM
Mme	SAVARD	Sabine	Assistante de direction	IME Château Renard
M.	SAVARD	Stéphane	Ouvrier technique	IME Château Renard
M.	SUGNEAU	Frédéric	Agent de maîtrise	LISI AEROSPACE FORGES DE BOLOGNE
Mme	SZCZYRBA	Manuela	Animatrice	Association relais petite enfance
M.	VALLEE	Stéphane	Technicien clientèle	SAS LANDANGER
M.	VALTON	Thierry	Responsable parc matière	FORGEX FRANCE

Mme VAUTRIN	Valérie	Assistante réception	SAS CHAUMONT POIDS LOURDS
M. VOURDON	Claude	Chef de poste	ETS CLAS
Mme WERTS	Patricia	Ouvrière en confection	TEXTILES DE VAUCOULEURS
M. ZYCH	Joël	Technicien	LISI AEROSPACE FORGES DE BOLOGNE

Article 3 : La médaille d'honneur du travail échelon OR est décernée à :

M. AUDIGER	Bruno	Opérateur presse	LA MEUSIENNE
M. BEDET	François	Opérateur refendage	LA MEUSIENNE
Mme BEL	Laurence	Infirmière	Association Hospitalière de Bourgogne Franche-Comté
M. BELL'ARIA	Luigino	Mouleur	ACIERIES HACHETTE & DRIOUT
Mme BOILLEE	Virginie	Agent des services intérieurs	IME Château Renard
M. BORUTA	Frédéric	Mécanicien	SAS CHAUMONT POIDS LOURDS
M. BUROT	Philippe	Chef d'équipe	SAINT-GOBAIN PAM
M. CARLOT	Michel	Magasinier	Yanmar Construction Equipement Europe SAS
Mme CARTERET	Catherine	Assistante réception	SAS CHAUMONT POIDS LOURDS
M. CHANE	Thierry	Responsable d'exploitation	SUEZ Eau France SAS
M. CORNEVIN	Joël	Educateur spécialisé	IME Château Renard
M. COURTOIS	Eric	Magasinier	SAINT-GOBAIN PAM
M. DEBLAIZE	Didier	Directeur	SAS LANDANGER
M. DHOR	Boris	Magasinier	SAS CHAUMONT POIDS LOURDS
M. DUCLOS	Dominique	Employé commercial	DORAS S.A
M. ELOPHE	Eric	Soudeur	Société GHM
M. FAIVRE	Olivier	Agent de fonderie	Société GHM
M. GAIDE	Thierry	Technicien ordonnancement	SAS LANDANGER
M. GÉRARD	Christian	Opérateur coupe	LA MEUSIENNE

M.	GILBERT	Patrick	Responsable de site	TIMAC AGRO SAS
Mme	GRANDADAM	Patricia	Secrétaire	CERFRANCE
M.	GRANDJEAN	Eric	Opérateur parachèvement	FORGES DE COURCELLES
M.	HORUCKA	Didier	Agent de fabrication	Société GHM
M.	LARUE	Lionel	Responsable site logiciel CFAO	LISI AEROSPACE FORGES DE BOLOGNE
M.	LE BAILLY	Eric	Concepteur CFAO	LISI AEROSPACE FORGES DE BOLOGNE
Mme	LE BAILLY	Patricia	Technicien qualité	LISI AEROSPACE FORGES DE BOLOGNE
Mme	LEMOINE	Patricia	Comptable	SAS CHAUMONT POIDS LOURDS
Mme	MAIGROT	Marie-Ange	Superviseur magasin expédition	SOGEFI Suspensions
Mme	MARTINS	Rosenda	Responsable d'atelier	SCHURTER SAS
M.	MAZURE	Frédéric	Opérateur fabrication	SAS FROMAGERIE RENARD-GILLARD
Mme	MELINAT	Marie Line	Conseillère clientèle	SAS LANDANGER
M.	MERTRUD	Jean-Yves	Agent maintenance	Arcelor Mittal Tubular Products Hautmont
Mme	MICHEL	Sophie	Employée administrative	SAS CHAUMONT POIDS LOURDS
M.	MIGNOT	Emmanuel	Fraiseur	Établissements MARIE S.A.S
M.	MORAGNY	Jacky	Chauffeur routier	EUROFENCE SCOP S.A
M.	MOROT	Eric	Agent d'expédition cariste	SAINT-GOBAIN PAM
M.	OLIVAIN	Jean- Christophe	Mécanicien	LISI AEROSPACE FORGES DE BOLOGNE
M.	PAJOT	Philippe	Agent technique	SA PETEL Services
Mme	PASQUIER	Nicole	Employée de banque	LCL – LE CREDIT LYONNAIS
Mme	PELLOUARD	Claudine	Contrôleuse	ETS CLAS
Mme	PERRIN	Véronique	Cuisinière qualifiée	IME Château Renard
Mme	PIERRET	Sylvie	Secrétaire	Association de santé au travail
Mme	PRUDENT	Corinne	Comptable	CERFRANCE
M.	REMOND	Hervé	Ajusteur	SAS MAIRE DIDIER

M.	REMY	Jean-Marc	Opérateur parachèvement	FORGES DE COURCELLES
M.	RENARD	Fabrice	Chauffeur routier	SFT GONDRAND Frères
M.	RENAUT	Roland	Magasinier	SAS IPERIA
M.	RICHARD	Lionel	Chef d'équipe	SAS CHAUMONT POIDS LOURDS
M.	RIFF	Claude	Opérateur en parachèvement	SOCIETE MARNAISES APPLICATIONS ORTHOPEDIQUES
Mme	RIGOLLOT	Annick	Assistante RH	SAS CHAUMONT POIDS LOURDS
M.	RISCH	Bernard	Opérateur contrôleur	SAS FROMAGERIE RENARD-GILLARD
M.	ROBIN	Patrick	Agent de maîtrise expédition	Société GHM
M.	ROUZE	Ricardo	Magasinier	Yanmar Construction Equipement Europe SAS
M.	SAVARY	Olivier	Opérateur coupe	LA MEUSIENNE
M.	SCANDOLERA	Francis	Technicien méthodes	Arcelor Mittal Tubular Products Hautmont
Mme	SCHLICK	Sylviane	Caissière	SAS BRIDIS INTERMARCHÉ
M.	SIMON	Dominique	Opérateur forge	FORGES DE COURCELLES
Mme	THABOURIN	Annie	Commerciale	CERENN
Mme	THIERY	Sophie	Ouvrière	BONGRAIN-GERARD
M.	THOUVREZ	Didier	Responsable parachèvement	FERRY-CAPITAIN
M.	VAILLANT	Michel	Responsable pôle commandes	Société GHM
Mme	VENANCIO	Véronique	Conseiller de clientèle	CAISSE D'EPARGNE GRAND EST EUROPE
M.	VENANCIO-COELHO	Manuel	Vendeur magasinier	SAS CHAUMONT POIDS LOURDS
M.	WYREMSKI	Fabrice	Contrôleur allocataires	CAF DE LA HAUTE-MARNE

Article 4 : La médaille d'honneur du travail échelon GRAND OR est décernée à :

M.	APPOLLOT	Etienne	Aide soudeur	LA MEUSIENNE
M.	AUPIAIS	Franck	Cariste chargement	SAINT-GOBAIN PAM

M. BEL	Fabrice	Infirmier	Association Hospitalière de Bourgogne Franche-Comté
M. BEL	Jean-Yves	Agent de maîtrise production	SAINT-GOBAIN PAM
M. BENARD	Fabrice	Technicien d'atelier	Yanmar Construction Equipement Europe SAS
M. BILLIARD	Olivier	Formateur cuisine	ALMEA FORMATIONS – INTERPRO
M. BOURGEOIS	Pascal	Tourneur	LISI AEROSPACE FORGES DE BOLOGNE
M. BRIGNOLI	Alain	Opérateur soudeur	LA MEUSIENNE
M. BUROT	Philippe	Chef d'équipe	SAINT-GOBAIN PAM
M. CHALNOT	Christian	Fraiseur	LISI AEROSPACE FORGES DE BOLOGNE
M. CHERON	Dominique	Opérateur de production	REGNIER SAS
M. CHEVALLIER	Thierry	Fraiseur	LISI AEROSPACE FORGES DE BOLOGNE
M. CHOPITEL	Martial	Ajusteur réglleur	Établissements MARIE S.A.S
M. CLAUSSE	Philippe	Fraiseur	LISI AEROSPACE FORGES DE BOLOGNE
M. CYRUL	Didier	Dessinateur	SAINT-GOBAIN PAM
M. DANDRELLE	Hervé	Fraiseur	FERRY-CAPITAIN
Mme DANGIEN	Evelyne	Employée commerciale	INTERMARCHÉ – SAS BARVIN
M. DELERUE	Claude	Responsable de l'atelier fabrication	SAS FROMAGERIE RENARD-GILLARD
M. DETE	Michel	Technicien qualité	FORGES DE COURCELLES
Mme DHYEVRE	Laurence	Responsable administratif et financier	ASSOCIATION DES PARENTS D'ENFANTS INADAPTES DE L'AUBE
M. DINE	Fabrice	Tourneur	LISI AEROSPACE FORGES DE BOLOGNE
M. DRIOUT	Guy	Magasinier	EUROFENCE SCOP S.A
Mme DROUIN	Micheline	Monitrice éducatrice	IME Château Renard
M. FARREYROL	Jean-Marie	Conseiller client	SA PETEL Services
M. FIOT	Jean-Michel	Agent maîtrise usinage	FERRY-CAPITAIN
M. FLAGEZ	Hervé	Chef atelier	SAS CHAUMONT POIDS LOURDS
Mme FRANCOIS	Béatrice	Opérateur parachèvement	LISI AEROSPACE FORGES DE BOLOGNE

M. GARCIA	Dominique	Agent de réseaux	VEOLIA COMPAGNIE GÉNÉRALE DES EAUX
M. GARNIER	Jean-François	Tourneur	LISI AEROSPACE FORGES DE BOLOGNE
M. GEOFFROY	Lionel	Opérateur de stabulation	Bigard Vitry le François Abattoir
Mme GERARD	Brigitte	Gestionnaire Conseil Allocataires Expert	CAF DE LA HAUTE-MARNE
Mme GERARDOT	Patricia	Assistante comptable	FIDUCIAL STAFFING
M. GONZALEZ	Guy	Opérateur plieur	L'ESPACE HAMELIN
M. GRODARD	Gérard	Technicien d'atelier	ARCELOR MITTAL WIRE France Usine de Marnaval
Mme GUENARD	Christine	Opératrice de production	SCHURTER SAS
Mme GUILLAUDIN	Nicolle	Opératrice de production	REGNIER SAS
M. HENRION	Luc	Polyvalent peinture	Yanmar Construction Equipement Europe SAS
Mme HUMBERT	Dominique	Caissière	INTERMARCHÉ – SAS BARVIN
M. HUMBLLOT	Charles	Mouleur Mains	Société GHM
M. HUSSON	Noël	Conditionneur	ARCELOR MITTAL WIRE France Usine de Marnaval
Mme HUSTACHE	Nathalie	Chargée de clientèle particulier	CAISSE FÉDÉRALE DE CRÉDIT MUTUEL
M. LACROIX	Christian	Electricien d'entretien	Société GHM
M. LAMBERT	Pascal	Responsable maintenance robotique	FORGES DE COURCELLES
M. LAMIRAL	Régis	Estampeur	FORGEX FRANCE
Mme LANGLOIS	Hélène	Assistante commerciale	ARCELOR MITTAL WIRE France Usine de Marnaval
M. LEBEUF	Eric	Chef équipe maintenance	LISI AEROSPACE FORGES DE BOLOGNE
M. LECHAUDEL	Raynal	Magasinier	Yanmar Construction Equipement Europe SAS
M. LEMERE	Denis	Chef d'Agence	SFT GONDRAND Frères
Mme LENK	Isabelle	Employée commerciale	INTERMARCHÉ – SAS BARVIN
M. LUPY	Christian	Magasinier	LISI AEROSPACE FORGES DE BOLOGNE
Mme LUPY	Sophie	Responsable magasin maintenance	LISI AEROSPACE FORGES DE BOLOGNE
M. MAIGROT	Francis	Mécanicien	SAS CHAUMONT POIDS LOURDS

M. MALDEME	Dominique	Superviseur de production	LISI AEROSPACE FORGES DE BOLOGNE
Mme MALGRAS	Béatrice	Opératrice de production	SCHURTER SAS
M. MASSELIN	Eric	Contrôleur qualité	LISI AEROSPACE FORGES DE BOLOGNE
Mme MATEOS	Marie-Luce	Contrôleuse	LISI AEROSPACE FORGES DE BOLOGNE
M. MAZURE	Frédéric	Opérateur fabrication	SAS FROMAGERIE RENARD-GILLARD
M. MELIN	François	Magasinier	FORGEX FRANCE
M. MICHEL	Dominique	Serrurier	SARL PORTEJOIE
Mme MICHEL	Sophie	Employée administrative	SAS CHAUMONT POIDS LOURDS
M. MOREL	Pascal	Agent de maîtrise	Société GHM
M. MOURET	Patrick	Opérateur	SOGEFI Suspensions
Mme NAITAMER	Luisa	Agent de Production	COGESAL MIKO S.A
M. NOËL	Laurent	Agent de fabrication	Société GHM
Mme ORCHA	Martina	Assistante commerciale	Société SOVAL
M. PARISOT	Patrice	Fraiseur	LISI AEROSPACE FORGES DE BOLOGNE
M. PENCEY	Patrick	Magasinier	LISI AEROSPACE FORGES DE BOLOGNE
Mme PERNOT	Isabelle	Infirmière	Association de santé au travail
M. PÉRON	Jean-François	Ouvrier	BONGRAIN-GERARD
M. PIERROT	Eric	Fondeur	SAINT-GOBAIN PAM
M. PINTUS	Daniel	Outilleur	SOGEFI Suspensions
Mme PLACE	Nicole	Opérateur parachèvement	LISI AEROSPACE FORGES DE BOLOGNE
M. POSSAMAÏ	Didier	Tourneur	LISI AEROSPACE FORGES DE BOLOGNE
Mme PRAUTHOY	Géraldine	Employée de banque	Banque CIC Est
M. PRUVOT	Francis	Gestionnaire de flux	LISI AEROSPACE FORGES DE BOLOGNE
M. REINE	Pascal	Responsable décrochage	ETS CLAS
M. RENARD	Dominique	Chef de groupe	SAS CHAUMONT POIDS LOURDS

M. RIFF	Claude	Opérateur en parachèvement	SOCIETE MARNAISES APPLICATIONS ORTHOPEDIQUES
M. RIMBAULT	Pascal	Technicien fabrication	LISI AEROSPACE FORGES DE BOLOGNE
M. SCANDOLERA	Didier	Agent sécurité autoroutier	APRR RHIN
Mme SCHLICK	Sylviane	Caissière	SAS BRIDIS INTERMARCHÉ
Mme SCHMITLING	Martine	Employée administrative	URSSAF Champagne-Ardenne
M. SIMON	Jean-Pierre	Estampeur	LISI AEROSPACE FORGES DE BOLOGNE
M. SOMMER	Jean-Luc	Opérateur soudage	LA MEUSIENNE
M. TASSIN	Alain	Magasinier	SAINT-GOBAIN PAM
M. TESTEVIDE	Joël	Manager de rayon	INTERMARCHÉ – SAS BARVIN
M. THION	Pascal	Cuisinier	ALMEA FORMATIONS – INTERPRO
M. VALLOT	Patrick	Chef d'équipe fraisage	Établissements MARIE S.A.S
M. VANZELLA	Patrick	Cariste	COGESAL MIKO S.A

Article 5 : Monsieur le Directeur des Services du Cabinet est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Chaumont, le 18 décembre 2020


Joseph ZIMET



**PRÉFET
DE LA HAUTE-
MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Sous-Préfecture de Langres

PÔLE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET
COLLECTIVITÉS LOCALES

ARRÊTÉ N° 52-2020-12-195 DU 21 DEC. 2020

portant extension du périmètre du syndicat mixte de transports du Pays de Langres
à la commune de Pisseloup

Le Préfet de la Haute-Marne,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 5211-18 ;

VU l'arrêté préfectoral n°2004/670 du 17 décembre 2004 modifié portant création du syndicat mixte de transports du Pays de Langres (SMTPL) ;

VU la délibération n°2020-02 du 11 février 2020 de la commune de Pisseloup demandant son adhésion au SMTPL ;

VU la délibération n°2020-16 du 9 septembre 2020 du SMTPL acceptant l'adhésion de la commune de Pisseloup ;

VU les délibérations des collectivités adhérentes acceptant l'adhésion de la commune de Pisseloup au SMTPL ;

VU l'accord tacite né du silence des autres collectivités pendant une durée de trois mois sur l'adhésion de la commune de Pisseloup au SMTPL ;

VU l'arrêté préfectoral n°52-2020-11-129 du 13 novembre 2020 portant délégation de signature à Madame Stéphanie MARIVAIN, Sous-Préfète de Langres ;

CONSIDÉRANT que les conditions de majorité requises posées par l'article L. 5211-18 du code général des collectivités locales sont remplies ;

SUR proposition de Madame la Sous-Préfète de Langres ;

ARRÊTE :


Article 1 : À compter du 1^{er} janvier 2021, le périmètre du syndicat mixte de transports du Pays de Langres est étendu à la Commune de Pisseloup. Elle adhère au syndicat pour la carte 1 « Transports à la demande ».

Article 2 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Châlons-en-Champagne dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le cas échéant, le tribunal administratif peut être saisi par l'application « Télérecours citoyens » (www.telerecours.fr).

Article 3 : La Sous-Préfète de Langres, la Directrice Départementale des Finances Publiques de la Haute-Marne, la Présidente du syndicat mixte de transports du Pays de Langres, le Président de la Communauté de Communes d'Auberive, Vingeanne et Montsaigeonnais, les Maires des communes membres sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont une copie leur sera transmise et un extrait sera publié aux recueils des actes administratifs de la Préfecture de la Haute-Marne.

Langres, le **21 DEC. 2020**

Pour le Préfet, et par délégation,
La Sous-Préfète de Langres,



Stéphanie MARIVAIN



**PRÉFET
DE LA HAUTE-MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
de la cohésion sociale et de
la protection des populations**

**DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE AUX DROITS
DES FEMMES ET À L'ÉGALITÉ**

ARRÊTÉ N° 52-2020-12-182 DU 17 DEC. 2020

**portant agrément d'un établissement d'information, de consultation ou de conseil
familial**

Le Préfet de la Haute-Marne,

VU le code de santé publique et notamment ses articles L.2311-6, R.2311-1 et R.2311-2 ;

VU le décret n°2018-169 du 7 mars 2018 relatif aux conditions de fonctionnement des établissements d'information, de consultation ou de conseil familial ;

VU l'arrêté du 3 décembre 2010 relatif à la formation des personnels intervenant dans les centres de planification ou d'éducation familiale et dans les établissements d'information, de consultation ou de conseil familial ;

VU l'instruction DGCS/SD2C/SDEFE/ du 23 août 2018 relative à la réforme des établissements d'information, de consultation ou de conseil familial ;

VU la demande d'agrément déposée par l'Association Le Planning Familial 52 ;

VU l'avis favorable, émis par la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations ;

Sur proposition de la déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité ;

ARRETE :

Article 1^{er}

L'agrément, prévu à l'article R. 2311-2 du code de la santé publique, est délivré à :

L'Association Le Planning Familial 52

au Centre hospitalier Geneviève De Gaulle-Anthonioz
rue Albert Schweitzer 52 100 Saint-Dizier

pour une durée de dix ans à compter de sa notification.

Article 2

L'agrément peut être retiré si les conditions prévues à l'article R. 2311-2 du code de la santé publique ne sont plus réunies.

Article 3

Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours gracieux auprès du préfet de département ou d'un recours hiérarchique auprès du ministre chargé de la famille dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Il peut également dans le même délai, conformément aux dispositions des articles R. 421-1 et suivants du code de justice administrative, être contesté devant le tribunal administratif de Châlons-en-Champagne – 25, rue du Lycée – 51036 Châlons-en-Champagne cedex.

Article 4

Le Directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Haute-Marne, et dont un exemplaire sera remis au gestionnaire de l'établissement d'information, de consultation ou en conseil familial.

Chaumont, le 17 DEC. 2020



Joseph ZIMET



**PRÉFET
DE LA HAUTE-MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires**

**SERVICE HABITAT ET CONSTRUCTION
BUREAU QUALITÉ DE LA CONSTRUCTION**

ARRÊTÉ N° 52-2020-12-217 du *23 décembre 2020*

Portant accord de dérogation aux dispositions du code de la construction et de l'habitation pour le compte de la Pizzeria du Pont (Monsieur Nizar Ben Khédir)

Le Préfet de la Haute-Marne,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite,

Vu la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ;

Vu la loi n° 2014-789 du 10 juillet 2014 habilitant le Gouvernement à adopter des mesures législatives pour la mise en accessibilité des établissements recevant du public, des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie pour les personnes handicapées ;

Vu l'ordonnance n°2014-1090 du 26 septembre 2014 relative à la mise en accessibilité des établissements recevant du public, des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie pour les personnes handicapées ;

Vu la loi n° 2015-988 du 5 août 2015 ratifiant l'ordonnance n° 2014-1090 du 26 septembre 2014 relative à la mise en accessibilité des établissements recevant du public, des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie pour les personnes handicapées et visant à favoriser l'accès au service civique pour les jeunes en situation de handicap ;

Vu le code de la construction et de l'habitation ;

Vu l'article L.111-7-3 du code de la construction et de l'habitation ;

Vu les articles R.111-19-10 à R.111-19-12 du code de la construction et de l'habitation ;

Vu le décret n° 2006-555 du 17 mai 2006, relatif à l'accessibilité des établissements recevant du public, des installations ouvertes au public et des bâtiments d'habitation et les textes pris pour son application ;

Vu l'arrêté n°52-2020-12-065 en date du 04 décembre 2020 portant délégation de signature en matière d'administration générale à Monsieur Xavier Logerot, Directeur Départemental des Territoires de la Haute-Marne ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2020/25 du 9 décembre 2020 portant subdélégation de signature en matière d'administration générale ;

Vu la demande de dérogation présentée par la Pizzeria du Pont (Monsieur Nizar Ben Khédir) – 16 rue du Moulin – 52000 SARCICOURT - en date du 20 octobre 2020, relative à l'impossibilité de respecter les dispositions de l'article 4 (II. Accès à l'établissement) de l'arrêté du 8 décembre 2014, concernant l'obligation de rendre accessible aux personnes handicapées un établissement recevant du public, dans le cadre de travaux de mise en conformité totale aux règles d'accessibilité du Point de Retrait Pizzeria du Pont sis 36 rue de la Tour Mongeard 52000 CHAUMONT ;

Vu l'avis favorable de la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité, siégeant en sous-commission départementale pour l'accessibilité des personnes handicapées, en date du 17 décembre 2020 ;

Considérant que, en application des articles R.111-19-7 à R.111-19-10 du code de la construction et de l'habitation, le préfet peut accorder des dérogations au regard des règles d'accessibilité, s'agissant de travaux portant sur un établissement recevant du public situé dans un cadre bâti existant ;

Considérant que l'impossibilité technique d'installer une rampe amovible respectant les valeurs de pente réglementaires pour permettre l'accès à l'établissement ;

Cette justification constitue un motif valable pour accorder la dérogation,

ARRÊTE :

Article 1 :

La dérogation aux dispositions de l'article 4 (II. Accès à l'établissement) de l'arrêté du 8 décembre 2014, concernant l'obligation de rendre accessible aux personnes handicapées un établissement recevant du public, est **accordée** à la Pizzeria du Pont (Monsieur Nizar Ben Khédir) – 16 rue du Moulin – 52000 SARCICOURT – pour des travaux de mise en conformité totale aux règles d'accessibilité du Point de Retrait Pizzeria du Pont sis 36 rue de la Tour Mongeard 52000 CHAUMONT .

Article 2 :

Conformément aux articles R. 421-1 à R. 421-5 du Code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Châlons-en-Champagne.

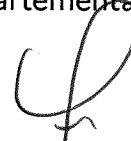
Le Tribunal Administratif peut être saisi par un recours déposé via l'application Télérecours citoyens accessible pour le site internet www.telerecours.fr. Le délai de recours est de deux mois à compter de la date de notification de l'arrêté. Dans le cas du recours gracieux ou du recours hiérarchique, l'absence de réponse dans un délai de deux mois à compter de la réception du recours équivaut à un rejet implicite ouvrant droit à un nouveau délai de recours contentieux de deux mois.

Article 3 :

Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture, Monsieur le Directeur Départemental des Territoires, Madame le Maire de Chaumont, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Chaumont, le *23 décembre 2020*

Pour le Préfet et par délégation,
Le Directeur Départemental des Territoires,



Xavier Logerot



**PRÉFET
DE LA HAUTE-MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires**

SECRETARIAT GENERAL

ARRÊTÉ N° 52.2020.12.218 DU 23 DEC. 2020

portant réorganisation de la
Direction départementale des territoires de la Haute-Marne

Le Préfet de la Haute-Marne,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République ;

Vu la loi organique n° 2001-692 du 1^{er} août 2001 modifiée relative aux lois de finances ;

Vu le décret n° 82- 453 du 28 mai 1982 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des Préfets à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;

Vu le décret n° 2006-1780 du 29 avril 2004 modifié portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion de certains personnels relevant du ministère de l'intérieur ;

Vu le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009; portant création des directions départementales interministérielles ;

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'État ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2011 modifié portant déconcentration des décisions relatives à la situation individuelle des fonctionnaires et agents non titulaire exerçant leurs fonctions dans les directions départementales interministérielles ;

Vu la convention du 1^{er} novembre 2012 relative à la gestion des moyens de fonctionnement communs à la DDT et la Délégation Territoriale de ARS et son avenant en date du 19 décembre 2017 ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu la convention du 02 janvier 2013 relative à la gestion des moyens de fonctionnement communs à la DDT et l'Unité Territoriale de VNF et son avenant en date du 1^{er} juin 2018 ;

Vu le décret n° 2015-510 du 7 mai 2015 modifié portant charte de déconcentration ;

Vu l'arrête du 28 décembre 2017 modifié portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion des personnels administratifs du ministère de l'intérieur ;

Vu le décret n° 2019-1594 du 31 décembre 2019 modifié relatif aux emplois de direction de l'État, notamment les articles 34 et suivants ;

Vu le décret n° 2020-99 du 7 février 2020 relatif à l'organisation et aux missions des secrétariats généraux communs départementaux ;

Vu la circulaire du 12 juin 2019 du Premier Ministre relative à la mise en œuvre de la réforme de l'organisation territoriale de l'État ;

Vu la circulaire n° 6104/SG du 2 août 2019 du Premier Ministre relative à la constitution des secrétariats généraux communs aux préfetures et aux directions départementales interministérielles ;

Vu le décret n°2020-1050 du 14 août 2020 modifiant le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;

Vu le décret du 3 septembre 2020 portant nomination de Monsieur Joseph ZIMET, Préfet de la Haute-Marne,

Vu l'avis du comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail de la Direction départementale des territoires de Haute-Marne du 24 novembre 2020

Vu l'avis du comité technique de la Direction départementale des territoires de Haute-Marne du 27 novembre 2020 ;

Vu l'arrêté du 1^{er} décembre 2020 portant nomination de Xavier LOGEROT, directeur départemental des territoires de la Haute-Marne ;

Vu l'arrêté n°52-2020-12-215 de M. le Préfet en date du 22 décembre 2020, portant création et organisation du SGCD 52 ;

Sur proposition du directeur départemental des territoires de la Haute-Marne.

ARRÊTE

Article 1 : La direction départementale des territoires est réorganisée à compter du 1^{er} janvier 2021.

Article 2 : La direction départementale des territoires compte désormais les services suivants, rattachés au Siège, sis 82 rue du Commandant Hugueny à Chaumont :

- le Service économie agricole (SEA)
- le Service environnement et forêt (SEF)
- le Service l'habitat et construction (SHC)
- le Service sécurité et aménagement (SSA)

Deux unités territoriales situées à Langres et à Joinville, complètent par ailleurs l'organigramme,

Article 3 : S'agissant des fonctions supports, un cabinet est créé en lieu et place du secrétariat général jusqu'alors existant.

Il rassemble les missions et activités non transférées au SGCD52, à savoir :

- le secrétariat de Direction
- l'assistance de prestation / secrétariat du cabinet
- la gestion de crise
- les fonctions juridiques
- la qualité / méthode / communication

Article 4 : Un chargé d'appui au pilotage est placé sous l'autorité hiérarchique de la direction du secrétariat général commun et sous l'autorité fonctionnelle du directeur de la DDT.

Un organigramme est annexé au présent arrêté.

Article 5 : Le service des ressources humaines du SGCD est temporairement installé dans les locaux de la DDT.

Article 6 : Un agent relevant du SGCD également positionné au sein des locaux de la DDT (antenne SGCD), assure l'accueil physique et téléphonique et la gestion du courrier, ce, pour l'ensemble des services de la structure, y compris pour les entités hébergées.

En tant que de besoin, la DDT ainsi que l'ARS et VNF, s'organisent afin de contribuer à la réalisation de ces missions.

Article 7 : Les agents en charge du volet immobilier rattaché au SHC, font l'objet, pour chacune de leurs missions relevant d'un exercice obligatoire par le SGCD 52 (missions du socle), d'une mise à disposition au bénéfice de ce dernier.

Il en est de même pour l'entretien des locaux.

Article 8 : Le secrétaire général de la préfecture et le directeur départemental des territoires sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Chaumont, le 23 DEC. 2020



Le Préfet

Joseph ZIMEZ

ORGANIGRAMME FONCTIONNEL au 01/01/2021

